

# Améliorer la gestion forestière dans les forêts morcelées et hétérogènes : le rôle de l'animation.



J Lefievre  
Août 2008



# Quelques considérations générales

**Gestion forestière :**  
**L'incitation à la récolte de bois**  
**doit être accompagnée d'une**  
**incitation à l'investissement**  
**sylvicole.**

**La décision de récolter du bois ou d'investir**  
**est uniquement du ressort du propriétaire.**

# La décision de récolter du bois

## Positif :

- ✧ Arbres murs, récolte rémunératrice, besoin financier
- ✧ Suivi du programme de coupe du PSG
- ✧ Aides à la transformation de peuplements
- ✧ Prospection des exploitants forestiers

## Négatif :

- ✧ Méconnaissance de la valeur des bois et des mécanismes de vente
- ✧ Peuplements pauvres / parcelles trop petites, pas de revenu significatif
- ✧ Désintérêt pour une propriété trop morcelée
- ✧ Pôle d'intérêt autre que la commercialisation de bois
- ✧ Coupes retardées en vue de besoins financiers futurs

# Investissement sylvicole

## Positif :

- ✧ Récolte de bois préalable rémunératrice
- ✧ Incitation financière (aides)
- ✧ Technique adaptée au propriétaire
- ✧ Obligation légale de reconstituer
- ✧ Capacité de réaliser une part des travaux soi-même

## Négatif :

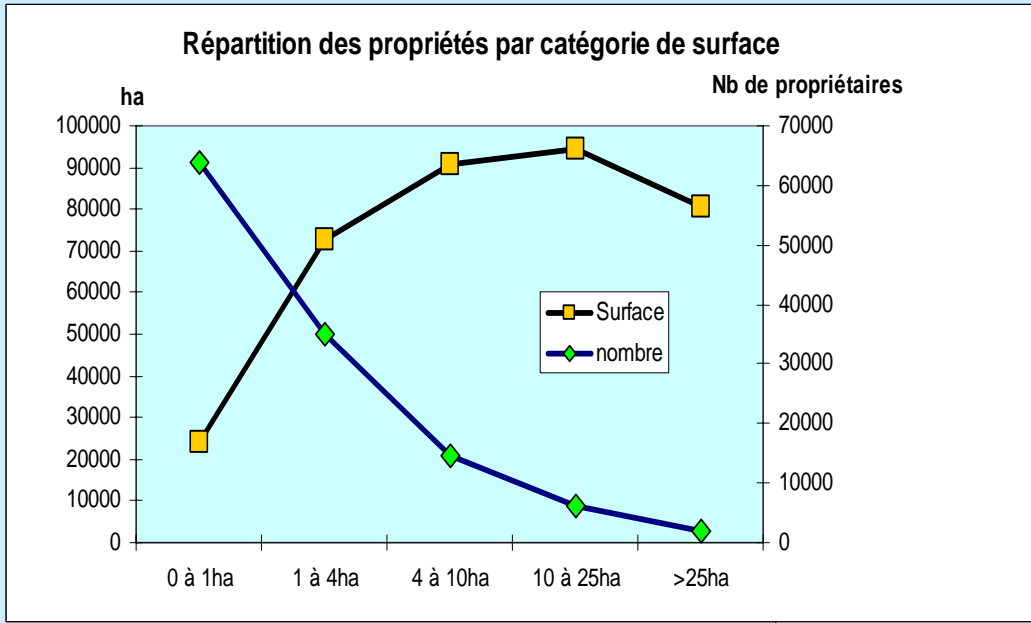
- ✧ Manque d'information.
- ✧ L'autofinancement n'est pas assuré par les produits de la forêt.
- ✧ Techniques inadaptées au propriétaire.
- ✧ Le produit de la forêt est réinvesti hors forêt.

# Les effets du morcellement

- ✧ Aggravation de l'hétérogénéité des peuplements
- ✧ Prospection difficile pour les exploitants forestiers
- ✧ Développement forestier compliqué
- ✧ Augmentation de tous les coûts :
  - ◆ Exploitation des bois
  - ◆ Approvisionnement des usines
  - ◆ Travaux de sylviculture
- ✧ Protection des peuplements (gibier) plus difficile

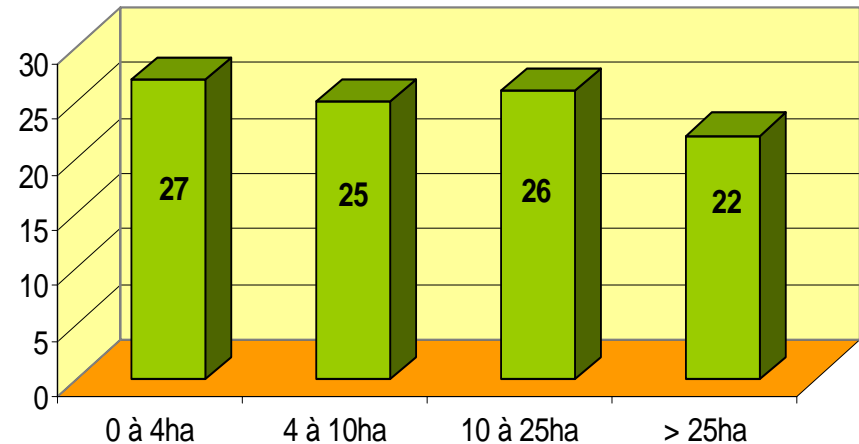
# Un exemple de forêts morcelées : la Dordogne

Plus de 400 000 ha , 120 000 propriétaires



Des propriétés parcellisées :  
43% seulement des propriétés >25ha soumises à PSG

% de la surface forestière détenu par catégorie de propriété



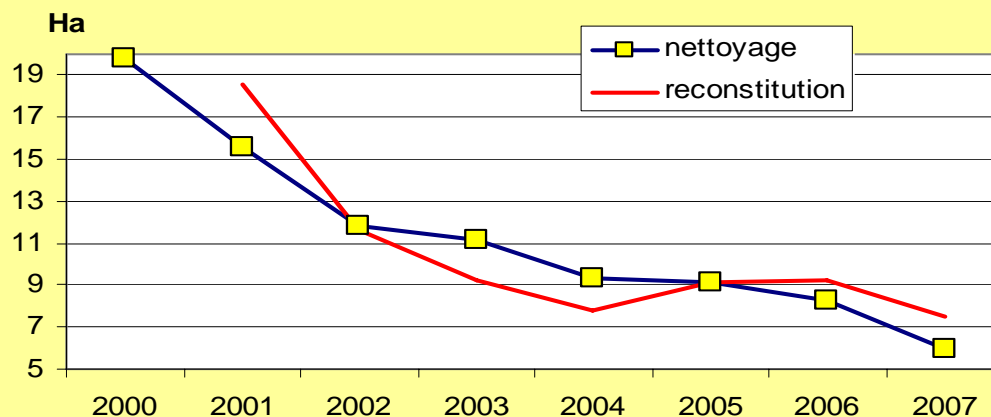
# Conséquences

**Une récolte de l'ordre de 50% de l'accroissement**

**Des programmes de développement qui, même appuyés sur des aides importantes (plan chablis) n'atteignent pas la totalité de leurs objectifs**

**A effort constant des « prescripteurs », la taille moyenne des projets diminue avec le temps.**

**Evolution des surfaces moyennes de projets - plan chablis Dordogne**



**Malgré une synergie entre les organismes et une communication soutenue, les propriétaires qui « répondent » ne possèdent qu'environ 15% des surfaces forestières du département**

**Le morcellement est un handicap majeur qui ne peut être radicalement supprimé,  
Il faut rechercher des solutions pour « faire avec »**

### **Les pistes passent par**

- ✧ le soutien à la mobilisation des bois
- ✧ les incitations financières à la sylviculture
- ✧ le tout promu par une animation importante.

### **L'animation prend deux formes**

- ✧ Une communication large et soutenue qui facilite les prises de décision
- ✧ Une animation de proximité (prospection et contacts individuels) qui permet de concrétiser les projets.

# Animation forestière : la communication globale

**Objet :** Entretenir un « bruit de fond » soutenu sur les questions forestières

✧ Pour favoriser la « demande spontanée » de conseils de la part de propriétaires encore trop peu impliqués dans la gestion de leur patrimoine forestier.

✧ Pour assurer un bon niveau d'information aux sylviculteurs

## Méthodes

✧ les acteurs de la filière forêt / bois doivent travailler en synergie

✧ Bulletins spécialisés diffusés régulièrement auprès du plus grand nombre possible de propriétaires forestiers

✧ Organisation de manifestations et réunions à thèmes en collaboration avec les associations et syndicats de propriétaires

✧ Articles de journaux réguliers dans la presse locale

ETC.....

# Particularités de l'animation en forêts morcelées

**De très nombreux interlocuteurs aux motivations hétérogènes**

**Un objectif : susciter un intérêt pour l'une ou l'autre des facettes de la gestion forestière :**

Avoir des propositions à faire (communication globale) suffisamment variées et concrètes pour s'adapter aux contraintes individuelles (animation de proximité)

**L'évaluation d'une l'animation ne peut être faite qu'à moyen terme : C'est l'exemple (réussi) des premières réalisations qui en suscite progressivement de nouvelles .**

**Pour les opérations à durée limitée (animation de proximité) il faut que la dynamique qu'elles suscitent soit soutenue ensuite par les conseillers en place**

# Facteurs favorisant l'animation de proximité en matière d'exploitation forestière

## La présence de bûcherons

- ✧ Permet l'exploitation de parcelles de petite taille
- ✧ De mieux valoriser les peuplements hétérogènes
- ✧ De former un réseau bien intégré dans le monde rural qui participe activement au travail de prospection.

**La communication sur la valeur des bois et les techniques de vente**

## **SANTE de la FILIERE** **Prospection accrue**

### **Des pistes pour les conforter**

- ◆ Charges
- ◆ Formation :  
professionnalisation +  
Reconversion
- ◆ Retraite
- ◆ Groupements  
d'employeurs
- ◆ Accompagnement  
des entreprises qui  
embauchent

# Les aides à la sylviculture

**Elles n'ont de sens que si leur objet est de provoquer des investissements, au nom d'une politique locale ou nationale**

## **Elles peuvent permettre**

- ✧ De maintenir une dynamique sylvicole (travaux, exploitations, force de l'exemple)
- ✧ De récolter et remplacer des peuplements médiocres
- ✧ De conforter l'avenir productif et qualitatif de la forêt
- ✧ De gagner de nouveaux propriétaires à la gestion forestière

# Les aides à la sylviculture

## **Pour être efficaces, elles doivent**

- ✧ être en phase avec les réalités du terrain
- ✧ cibler des investissements qui ne seraient pas faits sans elles
- ✧ avoir une éligibilité technique bien contrôlée et une éligibilité administrative simplifiée
- ✧ concerner des itinéraires techniques souples sous condition d'un contrôle du résultat rigoureux
- ✧ **être forfaitaires**

# Aides existantes : forces et faiblesses

**Plan chablis** : très incitatif (aide élevée / forfait)

Difficile d'accéder à ce type d'aide pour d'autres causes de sinistres

## **Aides directes à la sylviculture des collectivités locales**

- ✧ Répondent à des problématiques bien identifiées
- ✧ Bien adaptées aux conditions de terrain,
- ✧ Limitées financièrement

**Aides de l'État 122 du PDRH** : Utile pour ceux qui peuvent assumer un autofinancement grâce aux revenus de la forêt. *Elles ne seront pas très efficaces pour convaincre les propriétaires de transformer des peuplements sous-productifs sur des terrains à bon potentiel*

**Le DEFI travaux forestier** : Soutien du revenu des sylviculteurs *mais inefficace pour le développement dans les massifs forestiers morcelés*

# Programmes existants offrant une opportunité d'animation de proximité



**Les dessertes forestières :**

- ✧ provoquent des récoltes spontanées
- ✧ Excellente opportunité de diffuser les messages du développement forestier

**Les programmes de restructuration foncière :**  
la dynamique occasionnée par l'opération foncière doit profiter à une animation forestière concomitante en vue d'améliorer la gestion des forêts du secteur

# Programmes existants offrant une opportunité d'animation de proximité

**Les chartes forestières de territoire** : permettent de sensibiliser les élus et de mettre au point une stratégie locale « consensuelle ». Ce travail de « démocratie participative » long, délicat et gourmand en temps n'est pas toujours suivi des financements nécessaires à la réalisation des actions prioritaires qu'il a défini.

## Les plans de développement de massif :

- ✧ Centrés sur les questions de mobilisation des bois et de regroupement dans des secteurs restreints.
- ✧ Étude globale, diagnostics de propriétés et proposition d'actions concertées.
- ✧ Action CRPF /coopérative
- ✧ Peut permettre la mise en place d'un animateur de proximité qui sera efficace si son action est suffisamment longue.

# Effacité des animateurs de proximité

## Ils doivent

- ✧ Être encadrés et soutenus par des techniciens de développement.
- ✧ Avoir des objectifs simples
- ✧ Avoir des propositions à faire : aides à la sylviculture, soutien des propriétaires pour la mobilisation des bois, projets collectifs, etc.
- ✧ Ne pas négliger les propriétaires qu'ils ont convaincu, même si ceux-ci ne désirent pas entrer dans un projet collectif : Tout projet concrétisé et réussi est un exemple pour ceux qui observent.
- ✧ Présenter une large gamme de techniques forestières adaptées au secteur,
- ✧ Être présent sur une durée significative

# Animation de proximité : considérations générales

## Financement

✧ Il doit être consacré en priorité à l'emploi d'un nouvel animateur. Les frais d'étude préalable doivent être minimisés, les problématiques locales sont souvent déjà bien connues des organismes de développement.

✧ Il repose de plus en plus sur les collectivités territoriales qui le considèrent avec prudence car

- il peut se prolonger dans la durée
- les demandes peuvent se multiplier

## Choix des secteurs prioritaires

✧ stocks sur pied de bois d'œuvre sous exploité.

✧ forêts médiocres ou dégradées à améliorer (sur sol à bon potentiel)

✧ Secteur où une volonté locale de traiter la question forestière existe (financement / opération foncière / mise en place de desserte, etc.)

# Quelques pistes à explorer

**L'Animation de proximité « tournante »** : L'animateur prospecte un secteur un an ou deux puis passe à un autre. Le relais est pris auprès des propriétaires qu'il a convaincus et pour la demande spontanée qui devrait suivre par les « prescripteurs » habituels.

**Former et encadrer un « animateur auxiliaire »**. Personne habitant le secteur, connaissant les propriétaires et connu lui même. Il diffuserait de l'information par visites individuelles et mettrait les propriétaires qu'il aurait convaincu en relation avec les prescripteurs habituels. Coût de l'ordre de 1 jour par semaine. Pourrait intéresser les collectivités locales

**Organiser une meilleure synergie entre exploitants forestiers et techniciens chargés du développement**

# CRPF : Compétence et indépendance

